

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
SOMBREFFE  
5140

**CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA  
DECENTRALISATION**

Art.L1122-13 - Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. (Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3).

Art.L1122-24 - Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins sans délai les points complémentaires à l'ordre du jour aux membres du Conseil

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le conseil. Il est interdit à un membre du collège des Bourgmestre et échevins de faire usage de cette faculté.

Le Bourgmestre ou celui qui le remplace transmet sans délai les points complémentaires à l'ordre du jour aux membres du Conseil

Art L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou la troisième fois que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du précédent article.

Art.L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le président.

Art.L1122-25 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de partage, la proposition est rejetée.

Art.L1122-27 - Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.

Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.

Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demande.

Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin

secret, à la majorité absolue des suffrages.

Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu.

Art.L1122-28 - En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet, le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire. Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste. La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Sombreffe, le 14 octobre 2020

**Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le mardi 27 octobre 2020 à 19h00 à l'Administration communale de Sombreffe, sous forme de vidéo-conférence.**

Il vous sera possible de suivre la séance publique du Conseil communal à partir de notre site internet [www.sombreffe.be](http://www.sombreffe.be)

### ORDRE DU JOUR :

#### Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance
2. Arrêtés de police et ordonnances : Communication
3. Affaires Générales : Synode de l'Eglise protestante de Gembloux : Modification budgétaire n°1 2020
4. Affaires Générales : Synode de l'Eglise protestante de Gembloux : Budget 2021
5. Affaires Générales : Fabrique d'église Notre-Dame à Tongrinne : Budget pour l'exercice 2021
6. Affaires Générales : Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée : Budget pour l'exercice 2021
7. Affaires Générales : Fabrique d'église Notre Dame-MONT à Sombreffe : Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2020
8. Affaires Générales : Fabrique d'église Notre Dame-MONT à Sombreffe : Budget pour l'exercice 2021
9. Affaires Générales : Fabrique d'église Saint-Lambert de Ligny : Budget pour l'exercice 2021
10. Affaires générales : CPAS - Tutelle administrative - Arrêt du compte de l'exercice 2019
11. Affaires Générales: CPAS - Tutelle administrative - Approbation de la modification budgétaire n°1 de 2020 service ordinaire et extraordinaire du Centre Public d'Action Sociale
12. Cadre de Vie : Contrats INASEP - PPT Ecole de Ligny - Approbation
13. Cadre de Vie : Convention relative à l'utilisation du FixMyStreet Wallonie - Approbation
14. Cadre de Vie : Entretien de voirie 2020 : Marché de travaux : Conditions, estimation et mode de passation, Cahier Spécial des Charges
15. Cadre de Vie - Patrimoine : Acquisition de deux parcelles boisées contiguës au bois des Mazuys à Sambreville - Approbation
16. Cadre de Vie - Patrimoine : Vente d'un lot de terre - Approbation
17. Cadre de Vie : Travaux d'aménagement intérieur à la Cure de Sombreffe : Marché de travaux : Conditions, estimation et mode de passation, Cahier Spécial des Charges
18. Cadre de Vie : Complexe Sportif - Remplacement du revêtement de sol : Marché de travaux : Avis de marché : Rectificatif
19. Cadre de Vie - cimetière de Sombreffe- pavage allée centrale S4-S5: marché de travaux, conditions et mode de passation

20. Cadre de Vie : BEP - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Réaménagement spatial de la Maison communale - Approbation
21. Cadre de vie - Patrimoine: Achat pour l'euro symbolique d'un pont à bascule - Approbation
22. Enseignement - Avantages sociaux : procédure et conditions d'octroi
23. Affaires Générales : Règlement-taxe : additionnels à l'IPP - Exercice 2021
24. Affaires Générales: Règlement-taxe : additionnels au précompte immobilier - Exercice 2021
25. Service Affaires générales : Règlement – redevance pour "Je cours pour ma forme" et pour le recours éventuel à la garderie d'enfants- pour les exercices 2021 à 2025
26. Affaires générales - Juridique: Avenant n°1 au contrat de mise à disposition du bâtiment sportif de Ligny du 3 février 2014 - Approbation
27. Affaires générales : Règlement – redevance sur l'occupation des bâtiments et terrains communaux - Exercice 2021.
28. Cohésion sociale : Règlement communal relatif à la location des locaux communaux et au prêt de matériel - intégration du terrain synthétique (T1) et du terrain enherbé (T2) - Modification
29. Cohésion sociale : Avenant n°5 à la convention de collaboration d'un centre de vacances de la Commune de Sombreffe - Approbation
30. Direction financière : Vérification de l'encaisse - Information
31. Recette : Arrêt des comptes annuels de l'exercice 2019
32. Finances : Modifications budgétaires n°1 - Exercice 2020
33. Affaires générales: Sortie de l'AISBS - Décision de principe - Approbation
34. Question orale posée par Mr Marc LALOUX, Conseiller communal
35. Question orale posée par Mmes Betty HAINAUT et Catherine KEIMEUL, Conseillères communales
36. Question orale posée par Mme Betty HAINAUT, Conseillère communale
37. Question orale posée par Mme Danielle HALLET, Conseillère communale
38. Questions orales des Conseillers communaux (sous réserve)

#### Huis Clos

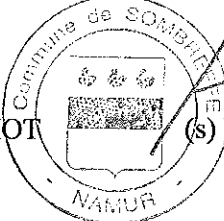
39. Affaires générales - Personnel : Désignation de personnel non statutaire - Communication
40. Directeur général - Autorisation de cumul d'activités professionnelles
41. Contentieux : Raccordement au réseau de distribution d'eau d'une habitation à la rue de Wavre - Transaction amiable
42. Enseignement - Remplacement de la Direction des écoles en cas d'absence temporaire égale ou inférieure à 15 semaines - Ratification
43. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître de psychomotricité du 16-09-20 au 30-09-20 - 5P - Emploi vacant - Ratification
44. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial de citoyenneté du 01-09-20 au 30-09-20 - 2P - Emploi vacant - Ratification
45. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice maternelle du 18-09-20 au 30-06-21

- 5P - Remplacement- Ratification
46. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial de religion catholique du 01-09-20 au 30-09-20 - 2P - Emploi vacant - Ratification
  47. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 12P - Remplacement - Ratification
  48. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial d'anglais du 01-09-20 au 30-06-21 - 2P - Ratification
  49. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial de néerlandais du 01-09-20 au 30-06-21 - 2P - Ratification
  50. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 1P PRIMO - Remplacement - Ratification
  51. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 1P FLA - Remplacement- Ratification
  52. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 1P - Remplacement - Ratification
  53. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 24P - Emploi vacant - Ratification
  54. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 12P - Emploi vacant - Ratification
  55. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 24P - Emploi vacant - Ratification
  56. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 24P - Emploi vacant - Ratification
  57. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice primaire temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 22P - Emploi vacant - Ratification
  58. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 12P - Emploi vacant - Ratification
  59. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 12P - Remplacement - Ratification
  60. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 21P - Remplacement- Ratification
  61. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice temporaire du 01-09-20 au 30-06-21 - 12P - Remplacement - Ratification
  62. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation en tant que maître de psychomotricité - 3P - 01-09-20 au 30-09-20 - Ratification
  63. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître de psychomotricité du 01-09-20 au 30-09-20 - 12P - Emploi vacant - Ratification
  64. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial d'éducation physique chargé des cours de gymnastique du 01-09-20 au 30-06-21 - 2P - Ratification

65. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice maternelle du 21-09-20 au 30-06-21 - 5P - Remplacement - Ratification
66. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : Fin de mise en disponibilité par défaut d'emploi à partir du 16-09-20 - ratification
67. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice maternelle du 24-09-20 au 30-06-21 - 5P - Remplacement - ratification
68. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial de citoyenneté du 01-09-20 au 30-09-20 - 1P - Emploi vacant - Ratification
69. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'une institutrice primaire temporaire du 01-09-20 au 30-09-20 - 2P - Projet numérique à l'école communale de Tongrinne - Ratification
70. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB : désignation d'un maître spécial de néerlandais du 01-09-20 au 30-06-21 - 6 périodes
71. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Engagement FWB: désignation d'une institutrice maternelle temporaire à partir du 8 octobre 2020 - remplacement - Ratification
72. Enseignement - Année scolaire 2020-2021 - Appel à candidatures pour "mission collective" - Désignation - Ratification

Par le Collège,

Le Secrétaire, Le Président,

(s) Thibaut NANIOT  (s) Etienne BERTRAND